



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

**Session Plénière du 23 Juin 2016**

**Intervention de Nadine BOISGERAULT**

**Rapport N° 16.03.08 Construire l'apprentissage de demain.**

Monsieur le Président, Chers collègues,

Je souhaiterais apporter certains éléments d'appréciation portés à votre attention par notre groupe sur les 3 principales thématiques que la Région va mettre en œuvre dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP) :

**1 - Pour créer les meilleures conditions d'accès à l'apprentissage**, nous considérons qu'il est préférable qu'une sélection au mérite s'opère. En effet, normaliser ne signifie en rien «vulgariser » et **l'alternance n'est ni une voie de garage ni une bouée de sauvetage, c'est une vocation !** Il doit être autant être un facteur de réussite pour l'entreprise d'accueil que pour l'apprenant, auquel cas il sera synonyme d'échec et cette problématique viendra s'ajouter à la déjà très longue liste des freins à l'embauche des entreprises qui croulent, pour certaines sous les demandes de contrat d'alternance alors que d'autres en manquent dans certains secteurs d'activité.

**OUI à un accueil de qualité, NON à une politique du chiffre. Les alternants ne sont pas « des poules de batterie ».**

**2- Les parcours de réussite :** nous sommes d'accord sur les objectifs attendus par la carte régionale des formations professionnelles, néanmoins, nous regrettons chaque année le peu d'informations qui sont communiquées aux élus d'autant qu'elle ne fait état que des mouvements (ouvertures/fermetures de formations) et non d'un « audit » statistique complet des lieux de formation en Région Centre-Val de Loire (avec taux de réussite aux examens, nombre d'élèves, assiduité moyenne au sein de l'établissement etc...). **Document que nous demanderons à disposer dès à présent.**



---

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

**3- Sur le suivi post-formation et de la valorisation de l'insertion professionnelle,** sur la forme, nous vous pourrions vous faire part des mêmes remarques que sur le point précédent. Il est anormal que la Région s'intéresse si peu aux apprentis ayant terminé leur cursus. Chaque Région, au titre de sa double compétence économique/formation professionnelle sur son territoire doit se donner les moyens matériels et financiers d'assurer le suivi à long terme de ses apprentis, jusqu'à ce que l'ils aient obtenu un emploi durable.

Afin de ne plus laisser personne sur le bord de la route.

Je vous remercie de votre attention.